

outward sign of their interdependence. Let us work together
in helping to build an international order - which is so vital
and endeavour. Let us forge the links of the armour that is to
clothe our solidarity.

comeur

corrigendum : read :
the european parliament : where else, as madame veil , president ..

TELEX

TELEX

Allocution prononcée au nom de la Commission européenne¹
par M. Claude Cheysson, Commissaire au développement, §
à l'occasion de la signature de la Convention Acp-Cee,
à Lomé, le 31 octobre 1979

Quatre ans et demi déjà. Nous voici revenus dans la même ville, dans le même lieu. Ce sont les mêmes pays, parfois les mêmes hommes. De nouveau, nous sommes accueillis de manière merveilleuse, à la togolaise. Et nous allons signer une Convention.

Alors, Lomé 2 = Lomé 1 ? Quelle erreur !

En février 1975, ensemble nous avons décidé de tenter une grande expérience. Certains étaient déjà les associés de la Communauté, dans un cadre plus restreint. D'autres avaient eu des contacts avec nous, plus ou moins heureux. D'autres enfin parmi les présents n'étaient guère convaincus de l'importance, de la durée, de la signification de l'exercice.

Quatre ans plus tard, les mêmes joueurs sont là ; tous comptes faits, ils ont décidé que l'essai devait être transformé, pour parler comme mon Directeur de cabinet qui est un passionné de rugby. Il n'en a pas manqué un dans la négociation. Mais cette fois, ils étaient bien avertis, ils pouvaient dans les faits juger des divers aspects de notre coopération. En pleine connaissance de cause, les uns et les autres ont décidé de confirmer les principes qui font de notre Convention de Lomé, aujourd'hui comme hier, un instrument incomparable, unique au monde et dans l'histoire, dans la relation entre pays en développement et pays industrialisés.

D'une expérience, nous faisons donc une politique, la politique de Lomé. Et cette grave décision est prise après mûre réflexion, dans une négociation dure et longue, car les partenaires se sentent égaux, car les accords intervenus ont aussitôt des conséquences précises et concrètes pour des centaines, des milliers d'hommes

.../..

de part et d'autre des mers, car chacun parmi nous connaît de grandes difficultés dans la crise actuelle.

Hier nous célébrions une rencontre que nous espérons importante. . . Aujourd'hui, les choeurs togolais chantent et dansent la noce de notre solidarité.

x
x x

L'expérience des quatre années passées a montré ce qui était essentiel, elle a permis d'apercevoir les insuffisances, elle a marqué les lacunes.

L'essentiel, n'est-ce pas ce contrat entre deux groupes de pays, notre Communauté l'Europe, ce continent l'Afrique avec les frères des Caraïbes et du Pacifique? Chacun des deux groupes s'exprime d'une seule voix ; il interdit ainsi à l'autre de se mêler des affaires qui lient ou opposent les Européens, comme de celles qui unissent et parfois divisent les Africains, les Acp. Tous nous sommes engagés ainsi à respecter l'identité de chacun, son droit à la différence, son libre choix d'alliance, de régime économique, de modèle culturel.

L'important, n'est-ce pas cette quête de la sécurité dans le jeu de tous les mécanismes qui nous associent ? : sécurité du Traité d'abord ; de manière plus détaillée, sécurité du protocole sucre, sécurité du Stabex, sécurité du Syamin, sécurité de l'accès au marché, sécurité de l'investissement.

L'important, n'est-ce pas la vie commune entre nous ? Mais, avant de m'arrêter sur cet aspect, je veux sans détour évoquer aussi les insuffisances, les lacunes de l'expérience :

Bien sûr, les moyens financiers ne suffisaient pas dans Lomé 1, pensez à la dimension des problèmes. Et ils ne suffisent pas non plus dans Lomé 2 ; mais n'est-il pas remarquable qu'ils aient pu être accrus en vraie valeur dans cette période de crise ? Et bien d'autres sources de financement ne sont-elles pas accessibles grâce à cette

.../..

coopération, auprès d'amis extérieurs notamment arabes, sur les marchés financiers d'Europe et du monde ?

Bien sûr, il est regrettable que certaines de vos exportations payent encore des droits d'entrée dans le Marché commun ; mais puis-je noter qu'il ne s'agissait que de 0,6 % du total de vos ventes à l'Europe sous Lomé 1, moins encore demain.

Bien sûr, nous aurions aimé qu'une chute de recettes d'exportations minières entraîne automatiquement un paiement compensatoire, comme c'est le cas pour les produits agricoles ; la structure de ces marchés ne le permettait pas. Et quel progrès représente la garantie qui est maintenant donnée à vos Etats de pouvoir conserver l'emploi, le potentiel de production dans le secteur minier, lorsque des circonstances économiques défavorables menacent les recettes d'exportation, l'exploitation ou le transport.

Des lacunes, j'ai déjà reconnu qu'il y en avait dans Lomé 1. Dans le domaine rural, nous pouvons être fiers de ce qu'il est possible d'accomplir en application de votre détermination de donner la priorité au développement de l'agriculture. En revanche, je reconnais que nos ambitieuses déclarations de 1975 sur l'industrialisation n'ont pas été suivies des effets attendus. Alors, cette fois, nous allons aborder le vrai problème, c'est-à-dire la possibilité d'accroître massivement les financements disponibles pour l'industrialisation par l'appel aux investissements privés là où vous le croirez bon, et notamment dans le secteur minier et énergétique.

x
x x

Le plus important est probablement, je l'ai déjà dit, la volonté d'organiser la vie commune entre nos deux groupes. Elle s'exprime dans chacune de vos capitales et à Bruxelles, entre Ambassadeurs et entre Ministres et, de la manière la plus originale, avec le Parlement européen (où ailleurs dans le monde y a-t-il pareille expérience, demandait récemment le Président de ce Parlement, Madame Veil ?).

.../..

C'est ainsi que se gâche le ciment de nos relations. Et il devra en être ainsi demain comme hier, car s'il est normal que nous nous divisions et opposions dans la négociation, il faut que nous joignons nos forces et nos bonnes volontés dans l'application de la Convention.

La vie commune, la solidarité, elle s'affirme surtout lorsqu'il faut ensemble traiter des problèmes des plus défavorisés — à qui Lomé reconnaît justement la priorité —, lorsqu'il faut, sans délai, venir au secours de ceux que, soudain, frappent la sécheresse, les inondations, la guerre, l'épidémie. Nous savons qu'il faudra continuer à défier ces fléaux qui, le plus souvent, s'abattent sur ceux qui étaient déjà les plus malheureux. Que l'on me permette, dans cette fête, d'évoquer les centaines de milliers de réfugiés qui hantent diverses parties de l'Afrique australe et orientale et d'en appeler au monde, mais en premier lieu à l'Europe, pour eux, comme pour les autres errants faméliques du Sud-est asiatique.

Car les deux Présidents des deux Conseils l'ont déjà dit, la finalité de notre action commune est de servir l'homme ; cette action n'existe que pour lui et à travers lui. L'homme, partout, a droit au respect, dans sa dignité et dans sa personne ; il a droit à la vie, à l'espoir. Cela a été remarquablement exprimé en juillet par les Chefs d'Etat de l'Afrique à Monrovia, en août par les Premiers Ministres du Commonwealth à Lusaka. Ecoutez les : "soulignant l'importance que les peuples d'Afrique ont toujours accordée au respect de la dignité de l'homme et de ses droits fondamentaux, ayant à l'esprit que les droits de l'homme ne se réduisent pas aux seuls droits civils et politiques, mais s'étendent aux droits économiques, sociaux et culturels". L'engagement, ainsi pris solennellement par les plus hautes autorités de tous les pays Acp, rejoint celui des Européens, chez eux et dans leurs relations avec tous les pays du monde sans exception. Peut-être cela aurait-il pu être dit dans notre Convention. Il est plus important encore que cela soit marqué aussi clairement et solennellement, par vous chez vous et entre vous, par nous chez nous et entre nous, avant de l'être ici conjointement par les uns et les autres.

Cette Convention de la solidarité que nous signons aujourd'hui peut ainsi être placée au sein même des politiques de nos pays. Le développement auquel nous espérons contribuer dans les pays Acp doit être enraciné dans la réalité de vos sociétés ; il doit s'intégrer dans la coopération entre voisins -et je me félicite que les projets régionaux doivent être, demain plus encore qu'hier, servis par notre association-. En Europe plus qu'ailleurs, nous savons que notre avenir dépend en partie de nos relations avec le tiers monde ; nous savons aussi qu'il serait hypocrite ou aveugle de prétendre faciliter votre croissance industrielle et agricole sans faire la place à vos exportations vers nos marchés. La Convention de Lomé doit être systématiquement reliée à nos, et à vos autres préoccupations et ambitions.

Nous savons, enfin, que notre expérience d'hier, nos noces d'aujourd'hui n'auront de vraie signification que si l'ordre mondial évolue. Et je m'inquiète. Car la distance ne cesse de grandir entre le style et le contenu de cette politique de Lomé -si imparfaits soient-ils encore- et le climat, le progrès -si on peut dire- de la négociation de niveau mondial. Notre ambition était, à la faveur de notre vie commune, d'expérimenter ensemble des méthodes, de donner des inspirations, en bref d'être un ferment dans la recherche d'un ordre économique nouveau et plus juste. S'il n'y a pas de nouvel ordre, le danger est grand que ce ferment meure. Démontrons donc ensemble la valeur et l'efficacité de la solidarité qui lie les signataires de Lomé 2 et manifeste leur interdépendance. Contribuons ensemble à l'effort indispensable de construction d'un ordre international. Assemblons les maillons qui doivent entourer notre cercle de solidarité./.